

2020

RAPPORT FINANCIER



INTRODUCTION

Par Philippe MICHEL, Trésorier de l'Îlot

Cette année 2020 a été marquée par la crise sanitaire Covid19 dont le caractère « hors normes » a occasionné des conséquences inédites tant en terme d'organisation qu'en matière de finances. Notre association comme l'ensemble des acteurs économiques a dû faire face à cette situation mais l'impact en terme de résultat comme nous le verrons ci-après a néanmoins pu être relativement maîtrisé.

Cette année 2020 est également marquée par l'application du règlement ANC 2018-06 relatif aux associations, fondations, fonds de dotation en remplacement de l'ancien règlement CRC 99-01. Ce règlement apporte des modifications dans l'établissement des comptes annuels et notamment la comptabilisation des fonds dédiés en résultat d'exploitation et la comptabilisation des legs non encore réalisés toutefois sans incidence sur le résultat concernant ces derniers.

Le résultat net de l'exercice s'élève à 15,6 K€ identique à celui de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation qui reflète l'activité courante de notre association est déficitaire de 71,7 K€ en amélioration par rapport à l'exercice précédent (-96,4 K€).

Le résultat financier positif de 9,9 K€ est en recul par rapport à l'exercice précédent (14.1 K€)

Le résultat exceptionnel est positif de 79,6 K€ contre 70,1 K€ l'exercice précédent.

Enfin l'impôt sur les sociétés s'élève à 2,3 K€

Un résultat d'exploitation déficitaire de 71,7 K€

Ce déficit d'exploitation certes déficitaire est en amélioration par rapport à l'exercice précédent et ce malgré les conséquences de la crise sanitaire.

Ces conséquences se sont traduites par la fermeture partielle des ateliers à compter de mars 2020 pour motif de confinement et des coûts exceptionnels supportés (achats de produits d'hygiène, achats et confection de masques, achats divers, mesures de chômage partiel et primes exceptionnelles versées au personnel). Ces coûts ont été couverts par des indemnités de chômage partiel ainsi que par diverses subventions perçues, la charge globale nette en terme d'exploitation s'élevant à 43,6 K€.

En termes de périmètre d'activité il faut noter le démarrage des dispositifs « semi-liberté » courant mars et Inter Médiation Locative (IML) à compter du second semestre.

Enfin, la rénovation du CHRS de Chemin Vert a occasionné des coûts liés au relogement des résidents.

Les ressources d'exploitation sont en augmentation de 162,4 K€ :

Une augmentation des produits de la tarification (5 772,8 K€) de 117,5 K€ qui s'explique principalement par :

- Une augmentation des dotations globales de financement de 79 K€ résultant d'une part du principe de reprise de déficit par certains financeurs et d'autre part d'une absence de réduction appliquée au titre des coûts plafonds consécutivement à la crise sanitaire ;
- Une augmentation de la subvention « urgence hiver » au titre du confinement des hébergés : 47 K€ ;
- Une subvention au titre du dispositif IML et crédits complémentaires 71 K€ ;
- Un financement complémentaire « Covid 19 » : 60 K€
- Un acompte sur subvention FSE (Initiative pour l'Emploi des Jeunes - IEJ- TOULON) : 50 K€

- Diverses subventions accordées : 37 K€
- Une diminution des aides aux postes (ASP) de 290 K€ mais compensée par la diminution des charges de personnel des salariés en insertion et par des subventions complémentaires accordées de 63 K€.

Une diminution des produits issus de la générosité de public (1 919 K€) de 192 K€.

Ceci s'explique par une diminution des legs de 380 K€ en raison de l'absence d'encaissement de legs au cours de l'exercice étant rappelé qu'un legs exceptionnel de 284 K€ avait été encaissé au cours de l'exercice précédent.

Il convient de constater également une diminution des dons en provenance de la Fondation Ilot Avenir (-30,5 K€) du fait d'un don important non renouvelé au cours de l'exercice et une diminution du financement du fonds de dotation L'Ilot pour 20 K€.

Ces diminutions sont, et nous nous en réjouissons, compensées par une augmentation des dons de 184 K€ : Le nombre de donateurs a augmenté de 13% (plus 1 285 donateurs en variation nette), la collecte au titre de l'IFI a également progressé de 18%.

Côté mécénat ce sont 207,2 K€ qui ont été collectés cette année soit une augmentation de 54 K€.

Les produits du secteur marchand ont diminué de 192 K€ ce qui s'explique par la fermeture des ateliers en période de confinement puis une activité de l'atelier restauration limitée ensuite à la livraison de repas.

La variation des autres produits (778 K€) s'élève à 185 K€ qui s'explique principalement par des transferts de charges d'exploitation pour 156 K€ constitués par des remboursements d'indemnités de chômage partiel.

Enfin, l'application du règlement ANC 2018-06 conduit à comptabiliser en produits d'exploitation la reprise de fonds dédiés ces derniers correspondant aux dons « fléchés » par les donateurs pour la réalisation de projets associatifs pour 245 K€ (antérieurement constatée en pied de compte de résultat) et des produits de legs pour 268,8 K€. Ces produits sont neutralisés par une charge à due concurrence, le produit des legs étant constaté au compte de résultat des exercices suivants au fur et à mesure de leur réalisation.

Les charges d'exploitation sont en diminution de 64,6 K€

Les charges d'exploitation s'élèvent à 9 273,4 K€ à la clôture contre 8 866,8 K€ soit une augmentation de 406,6 K€.

Il convient de préciser ici que l'application du règlement ANC 2018-06 conduit à comptabiliser les engagements à réaliser sur fonds dédiés (antérieurement constatés en pied de compte de résultat) pour 202,3 K€ et des reports en fonds reportés pour 268,8 K€ correspondant à la neutralisation des produits des legs pour 268,8 K€.

Après retraitement de ces éléments la variation des charges d'exploitation est de - 64,6 K€ (-0,73%).

Les principaux postes de charges sont constitués par les services extérieurs (1 803,7 K€), qui représentent 20,5 % des charges globales d'exploitation (1), en augmentation de 106,7 K€ soit 6,29 % par rapport à l'exercice précédent et par les charges de personnel (5 564,4 K€), qui représentent 63,2 % (1), des charges globales d'exploitation en diminution de 1,34 % par rapport à l'exercice précédent.

(1) Hors engagements à réaliser et report en fonds reportés

Il convient de préciser que les charges de personnel intérimaire sont considérées comme des services extérieurs au sens stricte du plan comptable mais nous les rapprocherons des charges de personnel pour une meilleure approche économique de ce poste.

Les charges de personnel constituées par les salaires bruts, les charges sociales et les charges de formation s'élèvent à 5 564,4 K€ contre 5 640 K€ l'exercice précédent soit une diminution de 75,5 K€.

Les charges de personnel intérimaire s'élèvent à 258 K€ contre 334,7 K€ l'exercice précédent soit une diminution de 76,6 K€.

Après le retraitement ci-dessus exposé le montant global des charges de personnel représente 5 822,4 K€ contre 5 974,7 K€ l'exercice précédent soit une diminution de 152,2 K€ (2,55 %).

L'effectif équivalent temps plein (permanents et personnel en insertion) est de 122 contre 137,91.

La diminution de cet effectif s'explique par le confinement et la mise en place du chômage partiel.

En termes de coût, cette diminution est toutefois atténuée par le recours à des contrats à durée déterminée moins économiques que les contrats aidés.

La variation des charges externes corrigée de la variation des charges de personnel intérimaire (- 76,6 K€) s'établit à + 183 K€.

Les principales variations de charges externes sont constituées par l'augmentation des postes de redevances de locaux et de locations immobilières pour le dispositif IML et le relogement des résidents de Chemin Vert (28 K€), d'entretien immobilier (40 K€) d'honoraires divers (78 K€) audit réalisé dans le cadre de notre plan stratégique, honoraires d'architecte et honoraires divers, de maintenance de logiciel (26 K€) de prestations externes (26 K€) pour ne citer que les plus significatives.

Les autres variations s'expliquent à la fois par la diminution des achats de matières premières et fournitures (31 K€) liée à la baisse d'activité des ateliers et par l'augmentation des achats non stockés de matières et fournitures (42 K€) principalement constitués par les achats de produits d'hygiène en regard de la crise sanitaire (14 K€) et par l'achat de petit matériel hôtelier (27 K€) dans le cadre du relogement des résidents de Chemin Vert et de l'équipement des logements IML).

Les autres postes de charges sont constitués par les dotations aux amortissements et provisions (331,8 K€) dont la variation (- 136,4 K€) s'explique par la fin de certains plans d'amortissement (- 162 K€) compensée par des provisions pour risque (24 K€).

Un résultat financier de 9,9 K€

Ce résultat est constitué par les produits financiers issus de nos placements (comptes sur livret et contrats de capitalisation). La diminution s'explique par une baisse de rémunération de ces placements qui sont restés stables par rapport à l'exercice précédent.

Un résultat exceptionnel de 79,6 K€

Ce résultat est constitué principalement par les quote-parts de subvention rapportée au résultat en regard des amortissements correspondants

Un « impôt sur les sociétés » de 2,3 K€

Il s'agit de l'imposition des produits de placements à un taux réduit d'imposition en diminution compte tenu de la baisse des taux de rémunération.

Une situation financière saine

Notre association n'a pas d'endettement. La trésorerie à la clôture de l'exercice s'élève à 2 804,6 K€ dont 1 500 K€ de comptes sur livret.

Les contrats de capitalisation souscrits classés en immobilisations financières s'élèvent à 542 K€.

Les fonds propres s'élèvent à 3 889,9 K€ à la clôture et représentent plus de cinq mois de charges d'exploitation.

Des ratios satisfaisants :

Nos ratios de dépenses s'analysent comme suit :

- ✓ Missions sociales : 85,9 %
- ✓ Frais de recherche de fonds : 5,0 %
- ✓ Frais de fonctionnement : 6,0 %

Les engagements à réaliser au titre des projets de développement relevant de la mission sociale représentent 3,1%.

Ces ratios sont très satisfaisants et confirment que les coûts engagés sont très largement consacrés aux missions sociales. Nous rappelons ici que ces coûts font l'objet de contrôles réguliers par le Comité pour le Don en Confiance.

Perspectives :

La crise sanitaire toujours présente au cours de ce premier semestre même si le contexte en terme de confinement est « assoupli » nous oblige à rester très prudent.

L'acquisition de l'immeuble de Fontenay sous-bois, les nouveaux dispositifs semi-liberté et IML vont dans le sens d'une dynamique au service des personnes accompagnées que nous gardons toujours à l'esprit.

Cet état d'esprit nous a d'ailleurs conduit à mettre en œuvre une réflexion au titre d'un projet stratégique de développement de notre association que nous aurons l'occasion de vous exposer.

Au nom des personnes que nous accompagnons nous vous remercions à nouveau très sincèrement pour votre confiance et votre fidélité.

PLAN DU RAPPORT

1- COMPTES ANNUELS.....	9
2- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	12
3- COMPTE DE RÉSULTAT.....	14
3.1 Produits d'exploitation	14
3.2 Charges d'exploitation	15
3.3 Résultat financier	18
3.4 Résultat exceptionnel	18
3.5 Impôt sur les sociétés	18
4- BILAN : ACTIF.....	19
4.1 Immobilisations	19
4.2 Amortissements	20
4.3 Stocks	20
4.4 Créances	21
4.5 Trésorerie	21
4.6 Charges constatées d'avance	21
5- BILAN : PASSIF.....	22
5.1 Fonds propres	23
5.2 Provisions pour risques et charges	23
5.3 Fonds dédiés	23
5.4 Fonds reportés	23
5.5 État des dettes	24
5.6 Produits constatés d'avance	24
6- ÉTAT DES CRÉANCES ET DETTES.....	24
7- COMMISSARIAT AUX COMPTES.....	24
8- ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	24
8.1 Crédit-bail	24
8.2 Valorisation des dons et apports en nature	25
8.3 Information sur les legs et donations	25
8.4 Engagement donné	25
9- ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	25

10- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES	25
11- RESSOURCES	30
11.1 Ressources collectées auprès du public	30
11.2 Autres ressources	33
11.3 Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	33
12- EMPLOIS	35
12.1 Missions sociales	35
12.2 Frais de recherche de fonds	36
12.3 Frais de fonctionnement	37
13- AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC SUR 2020	37
14- SUIVI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2020	38
15- NATURE ET QUANTITÉ DES RESSOURCES EN NATURE	38
16- ÉTAT DES EFFECTIFS BÉNÉVOLES	39
17- INFORMATIONS CLEFS	39
18- GLOSSAIRE	39

1- COMPTES ANNUELS

Compte de résultat

	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	8 932 888	8 770 452
Ventes des ateliers et participations	335 914	528 619
Concours publics et subventions d'exploitation	5 772 825	5 655 294
Participations des usagers	266 620	246 050
Reprises sur amortissements et provisions	49 441	11 157
Transferts de charges	324 542	168 218
Ressources liées à la générosité du public :		
Dons manuels	1 655 803	1 471 724
Mécénat	263 219	259 703
Legs et donations		379 648
Utilisation des fonds dédiés	245 069	
Autres produits	19 455	50 039
CHARGES D'EXPLOITATION	9 004 606	8 866 853
Achats de matières premières et fournitures	42 180	72 867
Achats non stockés de matières et fournitures	618 107	576 026
Services extérieurs et autres	1 803 713	1 696 981
Impôts, taxes et versements assimilés	401 105	394 224
Charges de personnel	5 564 457	5 640 021
Dotations aux amortissements	278 128	439 731
Dotations aux provisions	53 697	28 579
Report en fonds dédiés	202 360	
Report en fonds reportés		
Autres charges	40 858	18 424
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-71 718	-96 401
Produits financiers	9 890	14 052
Charges financières		
RÉSULTAT FINANCIER	9 890	14 052
PRODUITS EXCEPTIONNELS	83 675	74 350
Sur opérations de gestion	2 427	1 818
Sur opérations en capital	81 248	72 532
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 983	4 189
Sur opérations de gestion	465	3 019
Sur opérations en capital	3 519	1 170
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	79 692	70 161
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		274 454
Engagements à réaliser sur ressources affectées		243 448
Impôt sur les Sociétés	2 273	3 229
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	15 591	15 589
Total des charges	9 010 862	9 117 719
Total des produits	9 026 453	8 639 254
Excédent ou déficit	15 591	15 589

Bilan

ACTIF	2020			2019
	brut	amortissement	net	net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
- frais d'établissement	67 149	60 980	6 169	7 513
- autres immobilisations incorporelles	271 443	200 598	70 845	50 267
- immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
- terrains	103 665		103 665	103 665
- constructions	6 516 547	5 108 033	1 408 513	1 555 579
- installations techniques, matériels et outillage	744 146	659 081	85 064	97 448
- autres immobilisations corporelles	1 743 235	1 508 562	234 673	236 250
- immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières				
- prêts				
- autres immobilisations financières	835 313		835 313	811 066
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 281 499	7 537 255	2 744 244	2 861 789
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
- matières premières et fournitures	23 289		23 289	14 992
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
- créances clients, usagers et comptes rattachés	27 130	1 921	25 210	71 887
- créances reçues par legs ou donation	268 800		268 800	
- autres créances	443 646	48 645	395 001	627 540
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 804 651		2 804 651	2 338 812
Charges constatées d'avance	52 903		52 903	48 914
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 620 419	50 566	3 569 853	3 102 146
ACTIF TOTAL	13 901 918	7 587 821	6 314 098	5 963 935

Bilan

PASSIF	2020	2019
	<i>net</i>	<i>net</i>
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
- apports sans droit de reprise	2 382 661	2 382 661
- apports avec droit de reprise	52 989	52 989
- apport / donateurs avec droit de reprise	205 503	205 503
- subventions d'investissement	108 543	108 543
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
- excédents affectés à l'investissement	476 570	476 570
- réserve de trésorerie	172 538	172 538
- autres réserves	186 543	181 193
Reports à nouveau		
- sous contrôle de tiers (DGF)	-103 012	-53 260
- autres	-413 188	-473 180
Excédent ou déficit de l'exercice		
- sous contrôle de tiers (DGF)	153 052	-94 394
- autres	-137 461	109 983
Subventions d'investissements non renouvelables	805 217	875 878
TOTAL FONDS PROPRES	3 889 955	3 945 024
FONDS REPORTES ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	268 800	
Fonds dédiés	338 731	381 440
TOTAL FONDS REPORTES ET DÉDIÉS	607 531	381 440
PROVISIONS		
Provisions pour risques et charges	360 422	367 965
TOTAL PROVISIONS	360 422	367 965
DETTES		
Emprunts et dettes financières divers	5 148	5 573
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	368 125	364 136
Dettes sociales et fiscales	885 038	724 571
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	163 139	102 878
Produits constatés d'avance	34 740	72 347
TOTAL DETTES	1 456 190	1 269 505
PASSIF TOTAL	6 314 098	5 963 935

2- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables en vigueur pour les associations, ANC 2014-03, modifié par le règlement ANC 2015-06, ANC 2016-07, ANC 2018-06 et ANC 2019-04).

Pour certaines présentations spécifiques, l'association s'oblige au respect des dispositions du Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF), relatives à la gestion budgétaire et comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux, et des différents décrets et arrêtés définissant la nomenclature applicable aux organismes privés à but non lucratif gérant ce type d'établissement.

Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe. Leur présentation est faite de manière comparative : face aux comptes de l'exercice sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

Dans le respect de la réglementation, les annexes sont complétées du compte de résultat par origine et destination et du compte d'Emploi annuel des ressources collectées auprès du public, établis conformément à la présentation définie par le comité de régulation comptable (CRC), et de ses commentaires.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- ✓ Continuité d'exploitation ;
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- ✓ Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques :

- ✓ Immobilisations incorporelles : les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition, et sont amortis sur une période de 3 à 5 ans.
- ✓ Immobilisations corporelles : celles-ci sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat TTC majoré des frais accessoires). Les amortissements pratiqués sont calculés linéairement, en fonction de la durée de vie prévisionnelle, à savoir :
 - Constructions (structure) : 60 à 80 ans
 - Installations extérieures et de couverture : 30 à 40 ans
 - Installations techniques : 15 à 20 ans
 - Autres aménagements : 7 à 10 ans
 - Mobilier : 3 à 10 ans
 - Matériel de transport : 3 à 5 ans
 - Matériel informatique : 3 à 5 ans
- ✓ Immobilisations financières : elles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'entrée. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.
- ✓ Les contrats de capitalisation, représentant un placement à moyen terme, sont classés en immobilisation financière.
- ✓ Créances : elles sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour couvrir les éventuels risques de non-recouvrement.
- ✓ Dettes : elles sont inscrites au passif du bilan pour leur valeur au jour de la clôture de l'exercice.
- ✓ Stocks : ils correspondent au matériel nécessaire aux ateliers d'Amiens (pièces mécaniques, denrées alimentaires et produits pour la menuiserie).

- ✓ Valeurs mobilières de placement : elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition.
- ✓ Dons en nature : ils sont valorisés sur la base des éléments fournis par le donateur. À défaut d'information, ils ne sont pas valorisés. En aucun cas, ils n'apparaissent dans le compte de résultat et dans le bilan, mais sont donnés à titre indicatif dans l'annexe consacrée au compte d'emploi des ressources.

Il est précisé qu'aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice 2020, hormis le changement de référentiel comptable avec la première année d'application du règlement comptable ANC 2018-06. Ce changement de règlement comptable induit une modification du format du bilan, du format du compte de résultat, des reclassements comptables, un nouveau traitement des legs, des informations complémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, la mise en place du CROD (Compte de résultat par origine et destination) et du CER (Compte d'emploi des ressources). Lorsqu'une rubrique des comptes est concernée par ce changement de méthode comptable, les informations nécessaires seront précisées dans la présente annexe aux comptes annuels.

3- COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 PRODUITS D'EXPLOITATION = 8 932.9 K€ (+ 162.4 K€ par rapport à 2019, soit +1.9 %) :

Ces produits, en augmentation significative par rapport à 2019, sont présentés dans le tableau synthétique ci-dessous :

	2020	2019	Variation en K€	Variation en %
Dotations globales de fonctionnement (DGF) et subventions	5 772 .9	5 655.3	+117.6	+2.1 %
Produits issus de la générosité du public	1 919.0	2 111.1	-192.1	-9.1 %
Produits du secteur marchand (Montières)	217.7	410.3	-192.6	-46.9%
Utilisation des fonds dédiés	245.1		+245.1	+100%
Autres produits d'exploitation	778.2	593.8	184.4	+31.0%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	8 932.9	8 770.5	+162.4	+1.9 %

3.1.1 Dotations globales de fonctionnement (DGF) et subventions d'exploitation :

La variation de ce poste (+117.0 K€) s'analyse ainsi :

✓ Augmentation des dotations globales de fonctionnement (DGF) : (Principalement Chemin vert (+33 K€ et Val de Marne +49 K€)	+ 79.0 K€
✓ DDCS 80 (urgence hiver confinement des hébergés) :	+ 47.0 K€
✓ Subvention « financement complémentaire Covid 19 » :	+ 60.0 K€
✓ DDCS Amiens (IML et crédits complémentaires) :	+ 71.0 K€
✓ Subvention Conseil Départemental 80 (Montières) :	+ 16.0 K€
✓ Subvention communale (Toulon Métropole) :	+ 5.0 K€
✓ Administration pénitentiaire : (accompagnement des personnes sous-main de justice)	+ 20.0 K€
✓ Convention FSE-Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEG Toulon) :	+ 50.0 K€
✓ ASP (Aide au poste) :	-290.0 K€
✓ FDI IAE Direccte (compensation aides au poste)	+ 63.0 K€
✓ Divers :	- 4.0 K€

3.1.2 Produits issus de la générosité du public :

Ces produits se décomposent en (K€) :

	2020	2019	Variation en K€	Variation en %
Dons	1 655.8	1 471.8	+184.0	+12.5 %
Legs et donations		379.6	-379.6	-100.0%
Mécénat	263.2	259.7	+3.5	+1.3 %
TOTAL	1 919.0	2 111.1	-192.1	-9.1 %

La baisse des produits issus de la générosité du public provient principalement de l'absence de legs encaissés en 2020. Il est à noter que les dons sont en hausse (+184.0 K€) et le mécénat (+3.5 K€) est quasi stable entre 2019 et 2020.

Au chapitre 11, le compte d'emploi annuel des ressources détaille davantage les produits issus de la générosité du public et montre l'utilisation qui en a été faite.

3.1.3 Ventes des ateliers :

Ces produits se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2020	2019	Variation en K€	Variation en %
Ventes des Ateliers de l'Îlot				
Atelier Automobile	132.6	197.2	-64.6	-32.8 %
Atelier Menuiserie	14.7	29.9	-15.2	-50.8%
Atelier Restauration	70.4	183.2	-112.8	-61.6%
Total des Ateliers de l'Îlot	217.7	410.3	-192.6	-46.9 %

La variation de ce poste (-192.6 K€) s'analyse ainsi :

- ✓ Atelier Restauration : - 112.8 K€
- ✓ Atelier Automobile : - 64.6 K€
- ✓ Atelier Menuiserie : - 15.2 K€

La baisse des ventes est liée exclusivement à la fermeture des ateliers en période de confinement : l'activité de l'atelier restauration se limitant principalement à la livraison de repas.

3.1.4 Autres produits d'exploitation :

La variation de ce poste (+184.4 K€) s'analyse ainsi :

- ✓ Participation des résidents et APL : +20.6 K€
- ✓ Reprise sur provisions : + 38.3 K€
(Dont reprise sur litige prud'homme : 47.9 K€)
- ✓ Transferts de charges d'exploitation : +156.3 K€
(Dont diminution de remboursements formation : 53.0 K€ ; remboursements prévoyance et assurance : + 55.6 K€ et remboursement chômage partiel : + 153.7 K€)
- ✓ Hébergement PSE (résidents sous bracelet électronique) : +2.5 K€
- ✓ Autres produits - 33.3 K€
(Dont diminution de la collecte taxe d'apprentissage de 38.3 K€)

3.2 CHARGES D'EXPLOITATION = 9 004.6 K€ (+137.8 K€ par rapport à 2019, soit +1.6 %) :

Les charges d'exploitation, en augmentation de 406.5 K€ par rapport à 2019, sont présentées dans le tableau synthétique ci-dessous :

	2020	2019	Variation en K€	Variation en %
Charges de personnel	5 564.5	5 640.0	-75.5	-1.3%
Achats	660.3	648.9	+11.4	+1.8%
Services extérieurs	1 803.7	1 697.0	+106.7	+6.3%
Impôts et Taxes	401.1	394.2	+6.9	+1.7%
Charges de gestion courante	40.9	18.4	+22.5	+122.3%
Amortissements	278.1	439.7	-161.6	-36.8%
Provisions	53.7	28.6	+25.1	+87.9%
Report en fonds dédiés	202.4		+202.4	
Report en fonds reportés				
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	9 004.6	8 866.9	+137.7	+1.6 %

3.2.1 Charges de personnel :

Les charges de personnel comprennent l'ensemble des salaires et charges sociales, ainsi que les provisions sur salaires (congrés payés et RTT). Elles concernent à la fois les salariés permanents de l'association et les personnes accueillies et formées dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI).

Elles se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2020	2019	Variation en K€	Variation en %
Salaires bruts (y compris congés payés, RTT, variables)	3 832.7	3 863.5	-30.8	-0.8 %
Charges sociales	1 614.6	1 638.6	-24.0	-1.5 %
Charges de formation	117.2	137.9	-20.7	-15.0%
Total charges de personnel	5 564.5	5 640.0	-75.5	-1.3%

Ces variations sont à rapprocher de la variation de l'effectif moyen en équivalent temps plein (ETP) :

	2020	2019	Variation en ETP	Variation en %
PERMANENTS	91.5	91.7	-0.2	-0.2 %
PERSONNEL EN INSERTION	30.5	46.2	-15.7	- 34.0 %
TOTAL ETP	122.0	137,9	-15.9	- 11.5 %

Les charges de personnel sont en diminution de 75.5 K€ soit -1.3 % par rapport à 2019. Cette diminution s'explique par la variation des effectifs en ETP du personnel en insertion (confinement et mise en place du chômage partiel) et par le remplacement de contrats aidés de permanents par des contrats à durée déterminée (CDD) dont le coût est plus important.

3.2.2 Achats de matières et fournitures (stockés et non stockés) :

La variation de ce poste (= + 11.4 K€) entre 2019 et 2020 s'analyse ainsi :

- ✓ Achats de matières premières et fournitures stockés : - 30.7 K€
(Baisse d'activité des ateliers de Montières liée à la crise sanitaire : confinement)
- ✓ Fournitures d'ateliers et achats petits matériels +6.0 K€
- ✓ Produits d'hygiène (coûts liés au Covid) +14.0 K€
- ✓ Petit matériel hôtelier +27.5 K€
(principalement, achats d'équipements pour les logements de l'« opération tiroir » du CHRS de Chemin Vert et pour les logements de l'activité Intermédiation locative (IML) à Amiens)
- ✓ Divers - 5.4 K€

3.2.3 Services extérieurs et autres :

La variation de ce poste (+ 106.7 K€) entre 2019 et 2020 s'explique par l'évolution des comptes suivants :

✓ Intérim :	- 76.7 K€
✓ Redevance locaux (OPAC Amiens et logements IML) : (Opac Amiens appartements IML)	+ 17.0 K€
✓ Locations mobilières et immobilières : (location chaudière aux Augustins et loyers liés à l'« opération tiroir » du CHRS de Chemin Vert)	+ 22.0 K€
✓ Entretien immeuble : (Chemin vert +25 K€ et Augustins + 15 K€)	+ 40.0 K€
✓ Honoraires divers : (Audit pour mise en place d'un plan stratégique : 31 K€, architecte pour le projet Fontenay sous-bois : 27 K€, honoraires de recrutement : 5 K€, honoraires divers architectes : 10 K€ et divers : 5 K€)	+78.0 K€
✓ Entretien et réparations équipements : (En 2019, des travaux électricité et de plomberie avaient été effectués)	-18.0 K€
✓ Maintenance logiciels : (Maintenance liée au serveur et mise à jour d'outils)	+26.0 K€
✓ Cotisation versées : (Diminution du nombre de cotisations)	-10.0 K€
✓ Blanchissage extérieur : (Nettoyage des tenues professionnelles à Montières)	+12.0 K€
✓ Prestations extérieures d'alimentation : (Impact du confinement sur le nombre et le coût unitaire des repas servis aux résidents du CHRS de chemin Vert)	+14.0 K€
✓ Colloques et conférences : (En 2019, Colloque des 50 ans de l'association)	-17.0 K€
✓ Voyages et déplacements (effet COVID : Visio conférences) :	-8.0 K€
✓ Coûts de collecte :	+11.0 K€
✓ Divers :	+16.4 K€

3.2.4 Impôts et taxes :

Il n'y aucune variation significative sur ce poste.

3.2.5 Dotations aux amortissements et aux provisions :

(Cf. commentaires sur le bilan)

3.2.6 Fonds dédiés :

Les ressources collectées auprès du public dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet spécifique mais non encore utilisées fin 2020 affectent négativement le résultat de l'exercice à hauteur de 202.4 K€ et sont constatées en fonds dédiés.

A contrario, certaines dépenses 2020 avaient été constatées en fonds dédiés au cours des exercices antérieurs et 245.1 K€ de fonds dédiés ont été repris.

La variation des fonds dédiés (sur collecte et subventions) est positive de 42.7 K€ en 2020 vs 31.0 K€ en 2019, et les réserves constituées au 31/12/2020 s'élèvent donc à 338.7 K€ (cf. paragraphe 11.3).

3.2.7 Fonds reportés :

(Cf. commentaires sur le bilan)

Et donc le résultat d'exploitation présente un déficit de 71.7 K€ en 2020 contre 96.4 K€ en 2019 soit une variation de + 24.7 K€.

3.3 RÉSULTAT FINANCIER = 9.9 K€ :

Le résultat financier est en baisse par rapport à 2019 principalement du fait de la baisse des taux d'intérêts sur les placements.

3.4 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL = + 79.7 K€ (+9.5 k€ par rapport à 2019)

3.4.1 Produits exceptionnels :

Ces produits (83.7 K€) regroupent :

- ✓ La quote-part d'amortissement des subventions d'investissements (70.7 K€) ;
- ✓ Les autres produits exceptionnels (13.0 K€), dont principalement des produits sur exercice antérieur.

3.4.2 Charges exceptionnelles :

Ces charges (4.0 K€) correspondent principalement à la valeur résiduelle d'immobilisations mises au rebut.

3.5 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS = 2.3 K€

L'association est assujettie à l'impôt sur les sociétés concernant les revenus des placements de sa trésorerie.

4- BILAN : ACTIF

4.1 IMMOBILISATIONS :

La variation des immobilisations brutes s'analyse comme suit (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/19	Acquisitions	Transfert	Cessions	Valeur brute au 31/12/20
Immobilisations incorporelles :					
- frais d'établissement	67.2				67.2
- logiciels	68.0	41.4			109.4
- autre immobilisation incorporelle	162.0				162.0
- immobilisations en cours					
Sous-total Immobilisations incorporelles	297.2	41.4			338.6
Immobilisations corporelles					
- terrains	103.7				103.7
- constructions	6 516.5				6 516.5
- installations techniques, matériel et outillage	730.8	17.3		3.9	744.2
- autres immobilisations corporelles	1 693.1	70.6		20.5	1 743.2
- immobilisations en cours	0				0
Sous-total Immobilisations corporelles	9 044.2	87.9		24.4	9 107.6
Immobilisations financières					
- prêts aux salariés		3.2		3.2	
- cautions des appartements et locaux	55.9	7.5		0.6	62.8
- prêts - « Action Logement »	218.1	12.6			230.7
- contrats de capitalisation	537.0	4.7			541.8
Sous-total Immobilisations financières	811.1	28.0		3.8	835.3
TOTAL IMMOBILISATIONS	10 152.4	157.3		28.2	10 281.5

4.1.1 Immobilisations incorporelles :

Ce poste (338.6 K€) est en augmentation de 41.4 K€ par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique par le coût de la migration de l'outil collecte de l'association.

4.1.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles augmentent de 87.9 K€ sur l'exercice.

Ce montant correspond à :

- Des travaux d'aménagement et d'installations diverses pour 21.3 K€ : 10.6 K€ pour Chemin Vert, 7.2 K€ pour les Augustins et 3.5 K€ pour la Passerelle.
- De divers achats de matériels et mobiliers (66.6 K€) :
 - Matériel informatique (19.4 K€) ;
 - Outillage (17.3 K€) ;
 - Matériel et mobilier divers (29.9 K€) ;
- À des sorties d'immobilisations corporelles (24.4 K€), presque intégralement amorties (cf. paragraphe 4.2), correspondant principalement à des matériels obsolètes mis au rebut.

4.1.3 Immobilisations financières :

Les immobilisations financières (835.3 K€) sont principalement constituées des contrats de capitalisation (541.8 K€) et des prêts « action logement » (230.7 K€). Elles sont en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (+24.2 K€), du fait des intérêts 2020 sur les contrats de capitalisation (= + 4.7 K€), de l'augmentation des prêts « action logement » (= + 12.6 K€) et des cautions versées pour les appartements et locaux (= +6.9 K€).

4.2 AMORTISSEMENTS :

La variation des amortissements s'analyse comme suit (en K€) :

	Valeur au 31/12/19	Dotations	Reprises	Valeur au 31/12/20
Immobilisations incorporelles :				
- frais d'établissement	59.6	1.3		60.9
- logiciels	64.6	3.9		68.5
- autres immobilisations incorporelles	115.2	16.9		132.1
Sous-total Immobilisations incorporelles	239.4	22.1		261.5
Immobilisations corporelles				
- constructions	4 961.0	157.7	10.6	5 108.1
- installations techniques, matériel et outillage	633.3	26.4	0.7	659.0
- autres immobilisations corporelles	1 456.9	71.9	20.2	1 508.6
Sous-total Immobilisations corporelles	7 051.3	256.0	31.5	7 275.7
TOTAL AMORTISSEMENTS	7 290.6	278.1	31.5	7 537.2

4.2.1 Dotation aux amortissements :

Le montant de la dotation aux amortissements s'élève à 278.1 K€, en diminution par rapport à 2019 (439.7 K€) du fait principalement de la fin de certains plans d'amortissements.

4.2.2 Reprises d'amortissements :

Le montant des reprises d'amortissements (31.5 K€) correspond principalement à la valeur des amortissements comptabilisés des immobilisations ayant fait l'objet de mises au rebut sur l'exercice.

4.3 STOCKS (23.2 K€) :

Un inventaire physique des stocks a été réalisé au 31 décembre 2020 pour les produits suivants :

- ✓ Alimentation (Ateliers de l'Îlot) ;
- ✓ Pièces automobile (Ateliers de l'Îlot) ;
- ✓ Produits menuiserie (Ateliers de l'Îlot).

4.4 CRÉANCES :

État des créances (brutes) :

	Montant brut	À 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Actif circulant :				
- subventions à recevoir	118.9	118.9		
- Créances clients, usagers et comptes rattachés	27.1	27.1		
- créances reçues par legs ou donations	268.8	268.8		
- Créances sociales et fiscales	225.7	225.7		
- participation des résidents et autres	99.1	99.1		
TOTAL	739.6	739.6		

Créances nettes (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/20	Provisions pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/20
- Créances clients, usagers et comptes rattachés	27.1	1.9	25.2
Subventions à recevoir	118.9		118.9
- créances reçues par legs ou donations	268.8		268.8
Créances sociales et fiscales	225.7		225.7
Participations résidents et autres	99.1	48.6	50.5
Total des créances	739.6	50.5	689.0

Le poste de créances nettes passe de 699.5 K€ en 2019 à 689.0 K€ en 2020 soit une diminution de 10.5 K€ (= -1.5%).

4.5 TRÉSORERIE :

Ce poste en augmentation de 465.9 K€ par rapport à 2019 (2 804.7 K€ fin 2020 contre 2 338.8 K€ fin 2019) s'analyse de la façon suivante (en K€) [pour mémoire, depuis 2017, les contrats de capitalisation sont classés en immobilisation financière (541.8 K€)] :

	Valeur brute au 31/12/20	Provision pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/20
Comptes sur Livret	1 499.6		1 499.6
Disponibilités	1 305.1		1 305.1
TOTAL TRÉSORERIE	2 804.7		2 804.7

La trésorerie de l'association (placée majoritairement sur plusieurs comptes sur livret) couvre les fonds dédiés non utilisés à la clôture de l'exercice et le passif exigible à court terme.

4.6 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE :

Ce poste (52.9 K€), en augmentation par rapport à 2019 (+4.0 K€), est constitué uniquement par des charges d'exploitation (principalement, des loyers et charges locatives du premier trimestre 2021 du siège, les assurances et certains postes de maintenance).

5- BILAN : PASSIF

5.1 FONDS PROPRES :

Les fonds propres de l'association enregistrent une diminution de 55.1 K€ par rapport au 31 décembre 2019 (soit -1.4 %), et s'établissent à 3 890.0 K€, soit 61.6 % du total du bilan.

La variation des fonds propres s'analyse comme suit (en K€):

Excédent de l'exercice 2020	+15.6
Amortissement des subventions d'investissement	-70.7
TOTAL VARIATION	-55.1

5.1.1 Réserves et reports à nouveau :

La variation des réserves et des reports à nouveau s'explique principalement par l'affectation du résultat 2019 décidée par l'Assemblée Générale du 24 septembre 2020 (en K€) :

VARIATION DES FONDS PROPRES	A	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA
	L'OUVERTURE							CLOTURE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	
Fonds propres sans droit de reprise	2 491 204							2 491 204
Fonds propres avec droit de reprise	258 492							258 492
Ecarts de réévaluation	0							0
Réserves	830 301	5 350						835 651
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	271 957	6 749						278 706
Report à nouveau	-526 440	10 240						-516 200
Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-53 260	-49 752						-103 012
Excédent ou déficit de l'exercice	15 589	-15 589		15 591				15 591
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-94 394	94 394		153 052				153 052
Situation nette	3 069 146							3 084 738
Dotations consommables								
Subventions d'investissement	875 878					70 661		805 217
Provisions réglementées								
TOTAL	3 945 024	0	0	15 591	0	70 661	0	3 889 955

5.1.2 Subventions d'investissements non renouvelables :

La variation des subventions non renouvelables s'analyse comme suit (en K€) :

	Montant net au 31/12/19	Nouvelles subventions	Amortissements	Solde net au 31/12/20
Vincennes (Îlot Val-de-Marne)	1.3		1.0	0.3
Menuiserie Ateliers de l'Îlot (Amiens)	9.8		1.7	8.1
Cuisine Ateliers de l'Îlot (Amiens)	2.5		0.2	2.3
Travaux Thuillier (Amiens)	796.3		62.5	733.8
Travaux Chemin Vert	66.0		5.3	60.7
Total subventions non renouvelables	875.9		70.7	805.2

Il n'y a pas eu de nouvelle subvention d'investissement non renouvelable sur l'exercice 2020.

5.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit (en K€) :

	Provisions au 31/12/19	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions au 31/12/20
Provisions pour risques :				
- risque salarial	63.5	12.0	47.9	27.6
Total provisions pour risques	63.5	12.0	47.9	27.6
Provision pour charges :				
- indemnités nettes de départ en retraite	304.4	28.4		332.8
Total provisions pour charges	304.4	28.4		332.8
Total provisions pour risques et charges	367.9	40.4	47.9	360.4

5.2.1 Provisions pour litige prud'homal :

Une dotation ainsi qu'une reprise de provision liées à deux litiges distincts ont été constatées sur l'exercice 2020.

5.2.2 Provisions pour indemnités de départ en retraite :

La provision pour indemnités de départ en retraite (IDR) a été valorisée selon la même méthode, dite "rétrospective", que pour les exercices antérieurs. Les principaux paramètres ont été identiques à ceux appliqués en 2019 (à l'exception du taux d'actualisation) :

- ✓ Âge de départ à la retraite : 65 ans ;
- ✓ Table de mortalité de la population française de 2004-2006 ;
- ✓ Taux de rotation du personnel ("turn-over") lent ;
- ✓ Taux de progression annuelle des salaires : cadres = 3 % et non-cadres = 2 % ;
- ✓ Taux d'actualisation = 0.34 % (contre 0.77 % en 2019) ;
- ✓ Départ modulé : 20 % à l'initiative de l'employeur et 80 % à celle du salarié.

Ce mode de calcul et l'ancienneté des salariés a entraîné une dotation de provision (= 28.4 K€).

5.3 FONDS DÉDIÉS :

Ils ont diminué de 42.7 K€ pour s'établir à 338.7 K€.

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique (cf. paragraphe 10.3 : "Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs").

5.4 FONDS REPORTÉS :

En application du règlement ANC 2018-06 (avec une application au 1^{er} janvier 2020), les legs non encaissés (268.8 K€) sont comptabilisés en produits d'exploitation avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds reportés ».

Le total des fonds propres, provisions, fonds dédiés et fonds reportés représentent désormais 4 857.9 K€, soit 76.9 % du total de bilan.

5.5 ÉTAT DES DETTES :

	Montant brut	À 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Dettes :				
- cautions reçues	5.1	5.1		
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	368.1	368.1		
- dettes sociales et fiscales	885.0	885.0		
- autres	163.1	163.1		
TOTAL DETTES	1 421.4	1 421.4		

Le poste des dettes passe de 1 197.2 K€ en 2019 à 1 421.4 K€ en 2020 soit une augmentation de 224.2 K€. Cette augmentation s'explique principalement par la variation les « dettes sociales et fiscales » (= + 160.5 K€) du fait :

- ✓ De l'augmentation apparente des dettes URSSAF à hauteur de 91 K€. En effet dans les comptes 2019, suite à l'évolution des différents taux de cotisations URSSAF, une régularisation de 105 K€ avait été comptabilisée au titre de l'ensemble de l'année 2019. Sans cette régularisation, les dettes URSSAF seraient en légère baisse de 14 K€.
- ✓ De l'augmentation de 76 K€ de la provision pour congés payés entre 2019 et 2020 liée notamment à la crise sanitaire (report de prise de congés par les salariés).

Les autres dettes passent de 102.9 K€ en 2019 à 163.1 K€ en 2020, soit une augmentation de 60.2 K€ entre 2019 et 2020. Cette variation s'explique principalement par le montant net de l'aide aux postes trop perçu auprès des DIRECCTE en 2020 (52 K€), du fait de la baisse significative en cours d'année des effectifs des salariés en insertion liée à la crise sanitaire (mise en place de chômage partiel).

5.6 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE :

Ce poste (34.7 K€), est constitué par des produits d'exploitation (les subventions au titre des places d'urgence pour renfort hivernal dans les établissements amiénois ainsi que la subvention au titre de la halte de nuit gérée par la Passerelle).

6- ÉTAT DES CRÉANCES ET DETTES

La structure des dettes et des créances est similaire à celle de 2019. Le solde des créances et dettes à moins d'un an se traduit par une dette nette de 681.8 K€ supérieure de 222.8 K€ à celle de fin 2019 et largement couverte par la trésorerie disponible (2 804.7 K€).

7- COMMISSARIAT AUX COMPTES

Dans le cadre du décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, il est précisé que le montant des honoraires relatifs au commissariat aux comptes et figurant au compte de résultat s'élève à 37.7 K€.

8- ENGAGEMENTS HORS BILAN

8.1 CRÉDIT-BAIL :

L'association n'a aucun engagement en matière de crédit-bail.

8.2 VALORISATION DES DONS ET APPORTS EN NATURE :

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique au chapitre intitulé "Nature et quantité des ressources en nature".

8.3 INFORMATION SUR LES LEGS ET DONATIONS :

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique traitant des ressources.

8.4 ENGAGEMENT DONNÉ :

Nantissement d'un compte sur livret association ouvert au crédit du nord pour un montant de 15 759.01 € en garantie d'une caution bancaire.

9- ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

L'épidémie de COVID-19, débutée en 2020 et qui s'est poursuivie au cours du premier semestre 2021 a entraîné les conséquences suivantes :

- ✓ Arrêt complet des ateliers pendant la période de confinement ;
- ✓ Surcoûts liés à des achats ponctuels (masques, gel hydro alcoolique...)

Ceci étant, compte tenu de la stabilité des dons et des financements publics (à fin mai 2021), ces conséquences ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation.

10- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

L'obligation d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public a été instituée par la loi du 7 août 1991 et définie par l'arrêté du 30 juillet 1993. Conformément à la réglementation, il constitue désormais une annexe à part entière des comptes annuels.

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément à l'avis n° 2008-08 du Conseil National de la Comptabilité et au règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008, relatifs aux associations et fondations faisant appel à la générosité publique. En application du règlement ANC 2018-06 à effet du 1er janvier 2020 le Compte Emploi Ressource a été modifié et remplacé par le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER).

Le CROD est structuré de la façon suivante :

- ✓ La colonne (1) du tableau reprend l'intégralité des emplois et des ressources de l'association figurant au compte de résultat ;
- ✓ La colonne (2) a pour objectif d'affecter les produits de la collecte par type d'emplois (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, investissements) et sert à « alimenter » le CER ;

Le CER est structuré de la façon suivante :

- ✓ Les colonnes (3) et (4) reprennent la colonne (2) du CROD et permettent d'assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées auprès du public lors de campagnes antérieures, et non utilisées à fin 2020.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL (1)	Dont générosité du public (2)	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 919,00	1 919,00		
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	1 919,00	1 919,00		
- Dons manuels	1 655,80	1 655,80		
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	263,20	263,20		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0,00			
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 040,20			
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 040,20			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 772,80			
4 - REPRISSES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	84,80			
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	209,70	209,70		
TOTAL	9 026,50	2 128,70		
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	7 754,80			
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	7 754,80	1 048,50		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	456,20			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	422,50	409,80		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	33,70			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	541,50	499,20		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	53,70			
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	2,30			
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	202,40	471,20		
TOTAL	9 010,90	2 159,90		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	15,60	-31,20		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature	30,1	30,1		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	30,1	30,1		
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	30,1	30,1		
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	30,1	30,1		

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N (3)	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N (4)	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 919,0	
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	0,0	
- Actions réalisées par l'organisme	1048,5		1.2 Dons, legs et mécénats	1 919,0	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0		- Dons manuels	1 655,8	
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	0	
- Actions réalisées par l'organisme	0		- Mécénats	263,2	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	0		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0,0	
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	409,8				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0				
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	499,2				
TOTAL DES EMPLOIS	1 957,5		TOTAL DES RESSOURCES	1 919,0	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0,0	
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	202,40		3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	209,7	
EXCÈDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	31,2	
TOTAL	2 159,9		TOTAL	2 159,9	

RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	2 596,1	
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-31,2	
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	48,4	
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	2 613,3	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Réalisées en France	30,1		Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature	30,1	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	30,1		TOTAL	30,1	

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

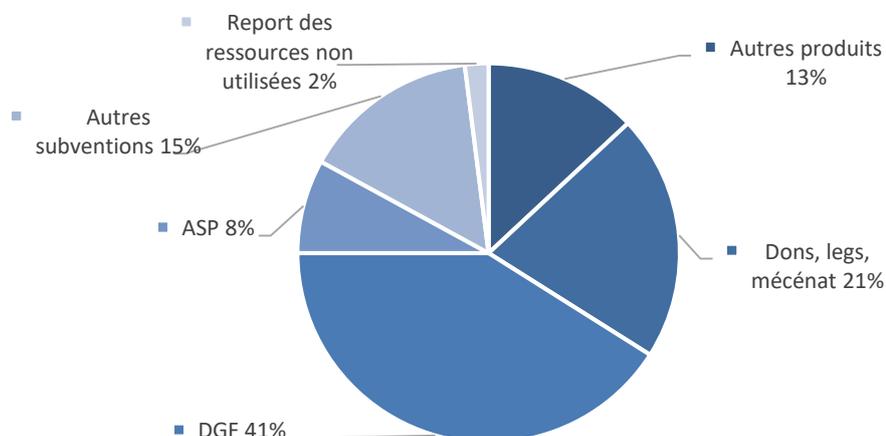
FONDS DÉDIÉS LIES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DÉDIÉS LIES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	346,1	
(-) Utilisation	209,7	
(+) Report	202,3	
FONDS DÉDIÉS LIES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	338,7	

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES - exercice 2019 - en milliers d'euros

EMPLOIS	Emplois 2019 (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		2 290,9
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
1-1 Réalisées en France	7 891,6		1.1 Dons, mécénat et legs collectés	2 111,1	2 111,1
- Actions réalisées directement	7 891,6	1 245,9	- Dons manuels et mécénat non affectés	1 401,2	
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels et mécénat affectés	330,3	
1-2 Réalisées à l'étranger	0,0		- Legs et autres libéralités non affectés	379,6	
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0,0	0,0
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	424,4		2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	394,6	345,0	3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 655,3	
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés			4- AUTRES PRODUITS	1 081,2	
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	29,9				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	529,7	477,5			
		2 068,3			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	8 845,7		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	8 847,6	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	63,9		II - REPRISES DES PROVISIONS	11,2	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	208,1		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	274,5	
			IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTES auprès DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		66,4
IV - EXCÉDENTS DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	15,6		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	9 133,3		VI - TOTAL GENERAL	9 133,3	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		129,8			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-325,8			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 872,3	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 872,3
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		2 596,1
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	221,5		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	221,5	
Total	221,5		Total	221,5	

11- RESSOURCES

Elles se décomposent en ressources collectées auprès du public (dons, mécénat et legs), et autres ressources, dont principalement les subventions et autres concours publics.



Ce graphique est peu différent de celui de l'année 2019 : il montre que les produits issus de la générosité du public constituent toujours la seconde ressource de l'association après les dotations globales de fonctionnement (DGF).

11.1 RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (1 919.0 K€) :

Les ressources brutes collectées en 2020 auprès du public s'élèvent à 1 919.0 K€ (contre 2 111.1 K€ en 2019, en baisse de 192.1 K€, soit -9.1 %). Leur part dans le total **des ressources de l'association** (21 %) est en légère diminution par rapport à 2019.

Ces ressources comprennent :

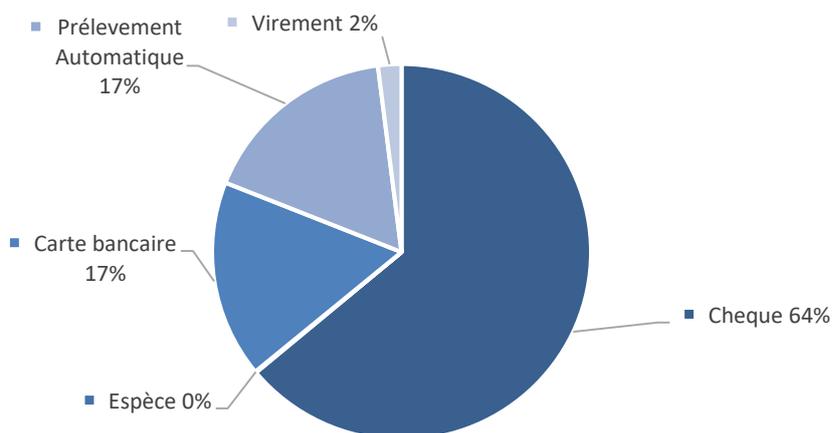
- ✓ *Les dons manuels et mécénat non affectés* (1 562.2 K€), que l'association peut utiliser pour tout emploi entrant dans le cadre de son objet social.
- ✓ *Les dons manuels et mécénat affectés* (356.8 K€), dont :
 - Les fonds dédiés (211.1 K€) : il s'agit des produits de la collecte 2020 affectés à la réalisation d'une mission sociale spécifique et clairement définie lors de la campagne. En 2020, des campagnes de fonds dédiés ont été menées en faveur :
 - De l'Atelier Qualification-Insertion (AQI) à Aubervilliers, Paris et Amiens (39.1 K€) ;
 - Du financement de travaux et matériels pour Chemin Vert (12.9 K€)
 - De la Passerelle (7.1K€)
 - Du financement des encadrants techniques et de l'accompagnement socio-professionnel des Ateliers de Montières (30.0 K€)
 - Du financement du plan stratégique (31.2 K€)
 - Du financement de matériel à hauteur de 15 K€ pour les ateliers de Montières
 - Du financement de notre Antenne dans le Var (12.0 K€)
 - Du financement pour les savoirs de base (30.0 K€)
 - Du projet semi-liberté à Amiens (33.8 K€)
 - La collecte de dons déductibles de l'Impôt sur la fortune immobilière (IFI), nécessairement affectée au financement des ateliers d'insertion d'Amiens, Paris et Aubervilliers (145.7 K€ nette de charges) ; ce chiffre est en légère augmentation par rapport à 2019 (120.2 K€).

11.1.1 Les dons manuels :

Les dons manuels et le mécénat (1 919.0 K€) sont en augmentation par rapport au 31 décembre 2019 (+187.5 K€, soit +10.8 %).

Ce montant inclut le mécénat à hauteur de 263.2 K€ € (incluant les versements de la Fondation Ilot Avenir pour 24.5 K€ et les financements de projets par le fonds de dotation pour 30 K€) en légère augmentation par rapport à 2019. Il représente une part significative et indispensable pour financer les projets de l'Îlot.

La répartition des dons par mode de règlement se présente de la manière suivante :



11.1.2 Les legs :

Aucun legs n'a été réalisé en 2020. Cependant, en application du règlement ANC 2018-06 (avec une application au 1^{er} janvier 2020), les legs non encaissés sont comptabilisés en produits d'exploitation avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds reportés ». Ce changement de méthode comptable est ainsi neutre sur le résultat de l'association.

Au 31 décembre 2020, les legs en cours et non encaissés (acquis mais non encore autorisés ou réalisés) sont en hausse et se présentent de la façon suivante (en K€) :

Référence	Nature	Notification	Décision du CA	Montant estimé
BUC-27	Legs Particulier	Novembre 2016	20/04/17	15.0
HAN-28	Biens immobilier	Mai 2016	19/10/17	150.0
FOU-29	Legs Particulier	Septembre 2016	13/10/16	7.5
POM-37	Legs Particulier	Janvier 2018	12/04/18	1.5
LAU-38	Legs Particulier	Avril 2018	18/10/18	41.4
FIE-41	Legs Particulier	Janvier 2019	17/10/19	1.7
OME-42	Legs Particulier	Novembre 2019	09/07/20	23.6
CHA-43	Legs Particulier	Mars 2020	09/07/20	0.3
BET-44	Legs Particulier	Juillet 2020	24/09/20	10.0
PRA-45	Legs Particulier	Juillet 2020	24/9/20	2.5
PAV-46	Legs Particulier	Aout 2020	24/9/20	15.2
TOTAL				268.8

PRODUITS	MONTANT
Montant perçu au titre d'assurances-vie Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9 Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	268 800
CHARGES	MONTANT
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	268 800 €
SOLDE DE LA RUBRIQUE	0 €

11.2 AUTRES RESSOURCES (7 107.5 K€) :

Le tableau du CROD présente également :

- ✓ Les subventions et autres concours publics (dont les dotations globales de financement) = 5 772.8 K€, en hausse de 2.1 % ;
- ✓ Les autres produits (dont les ventes des ateliers, la participation financière des résidents, les produits annexes, financiers, exceptionnels...) = 1 040.2 K€, en baisse de 3.8 % ;
- ✓ Les reprises de provisions (84.8 K€) et la consommation (brute) de fonds dédiés au cours de l'exercice (209.7 K€ ; voir point 11-3).

11.3 REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS (209.7 K€)

Les ressources collectées auprès du public en 2020 et affectées à la réalisation d'une mission spécifique font l'objet d'un traitement particulier si elles n'ont pas été utilisées à la fin de l'exercice de collecte.

Ces ressources non utilisées sur l'exercice (202.4 K€) sont enregistrées en charge "Engagements à réaliser sur ressources affectées" en fin d'exercice, venant en déduction du résultat. Ces ressources sont alors inscrites en compte "Fonds dédiés" et figurent au passif du bilan.

Puis au cours des exercices suivants, ces sommes sont reprises au fur et à mesure de la réalisation des missions spécifiques pour lesquelles elles avaient été collectées. Elles font alors l'objet du "Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs", venant en majoration du résultat (209.7 K€ en 2020)

Le tableau des fonds dédiés sur collecte de l'exercice 2020 a donc évolué de la façon suivante (en K€) :

	Fonds à engager au 31/12/19	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Utilisations de l'exercice	Fonds restant à engager au 31/12/20
Séjour été Thuillier				
Travaux Thuillier	+206.7		-16.2	+190.5
Activités des Ateliers de Qualification - Insertion				
Travaux Chemin Vert	+64.9	+12.9	-9.0	+68.8
Investissements Ateliers de l'Îlot	+20.0	+15.0	-8.3	+26.6
Investissements Les Augustins	+8.7		-0.8	+7.9
Projets associatifs Îlot		+30.0	-30.0	
Antenne Îlot Var		+12.0	-12.0	
Projet Semi-Liberté à Amiens	+35.0	+33.8	-39.7	+29.1
Ateliers de Qualification - Insertion	+10.0	+37.5	-47.5	
Actions de communication	+0.9			+0.9
Plan Stratégique		+31.2	-31.2	
Savoirs de base		+30.0	-15.0	+15.0
Sous-total fond dédiés sur collecte	+346.1	+202.4	-209.7	+338.7
Sous-total fond dédiés sur subventions	+35.3		-35.3	
Total fonds dédiés	+381.4	+202.4	-245.0	+338.7

Pour mémoire, la collecte de dons déductibles de l'IFI (qui a remplacé l'ISF en 2018) est imputée immédiatement et directement sur les comptes des Ateliers (Paris, Aubervilliers ou Amiens) et il n'y a donc pas lieu de constater des fonds dédiés pour "Collecte IFI".

Ce tableau montre que les fonds dédiés diminuent entre 2019 et 2020 (-7.4 K€). Cette "reprise nette" impacte positivement le compte de résultat 2020 de 7.4 K€ vs 66.3 K€ en 2019.

Des fonds dédiés sur subventions perçues en 2019 pour un montant de 35.3 K€ (25.3 K€ pour le CHRS Chemin Vert et 10 K€ pour l'activité des lits halte soins santé) ont été repris sur l'exercice 2020.

Suite au changement de méthode comptable concernant les legs non réalisés (cf.11.1.2), des fonds reportés ont été constatés pour un montant de 268.8 K€

Le montant global des fonds dédiés et fonds reportés à la clôture de l'exercice s'élève ainsi à 607.5 K€.

12- EMPLOIS

Ils se décomposent en emplois au titre des :

- ✓ Missions sociales ;
- ✓ Frais de recherche de fonds ;
- ✓ Frais de fonctionnement.

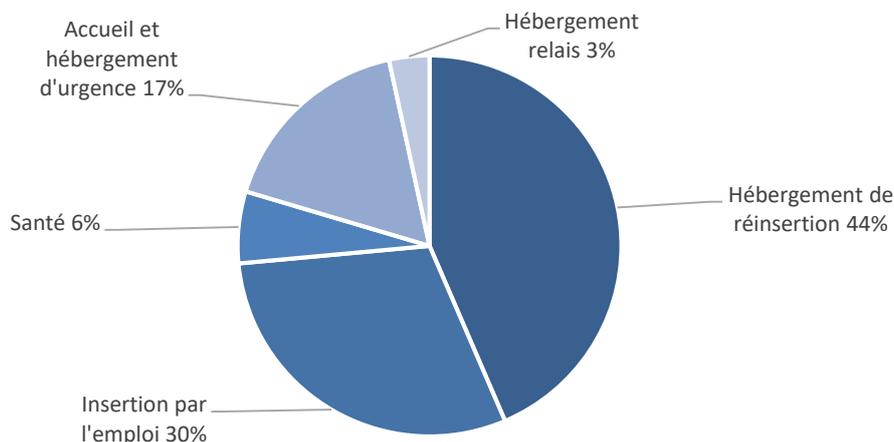
12.1 MISSIONS SOCIALES :

Ce poste (7 754.8 K€, à comparer à 7 891.6 K€ en 2019, soit -1.7 %) correspond au total des charges d'exploitation des différentes missions sociales, minorées des dotations aux provisions. Les missions sociales représentent donc 85.9 % du total des emplois de l'association.

Ces 7 754.8 K€ se répartissent comme suit (en K€) :

	2020
Chemin Vert (Paris)	1 224.5
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Paris	343.4
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Aubervilliers	257.6
Îlot Val-de-Marne	961.7
Thuillier (Amiens)	894.5
Les Augustins (Amiens)	1 216.1
Ateliers de l'Îlot (Amiens)	1 413.7
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Amiens	176.8
Passerelle (Amiens)	1 167.5
Service d'Accompagnement	12.8
Ilot Var	86.2
TOTAL EMPLOIS MISSIONS SOCIALES	7 754.8

La répartition des missions sociales par activité est similaire à celle de 2019 :



- ✓ L'hébergement de réinsertion (44% du total des missions sociales) regroupe les quatre CHRS (Chemin Vert, Îlot Val-de-Marne, Les Augustins et Thuillier), l'unité de stabilisation des Augustins (Amiens) et le service d'Accompagnement.
- ✓ L'insertion par l'emploi (30% du total des missions sociales) regroupe les ateliers d'insertion d'Amiens (automobile, menuiserie et restauration collective), de Paris et d'Aubervilliers.

- ✓ L'accueil et l'hébergement d'urgence (17% du total des missions sociales) regroupent la Passerelle et les places d'accueil d'urgence de Thuillier et des Augustins.
- ✓ L'hébergement relais (3% du total des missions sociales) correspond à la maison-relais des Augustins (20 places).
- ✓ La santé (6% du total des missions sociales) correspond à l'activité des "Lits Halte Soins Santé" des Augustins et de Thuillier.

Pour mémoire, le total des emplois des missions sociales (7 754.8 K€) est constitué :

- ✓ Des coûts directs de fonctionnement des établissements (7 245.8 K€ à comparer à 7 350.2 K€ en 2019), qui représentent 93.4 % de ce total.
- ✓ D'une quote-part des charges de personnel du siège social (509.0 K€ à comparer à 541.4 K€ en 2019), soit 6.6 % du total.
- ✓ Cette quote-part résulte d'une règle d'affectation stable depuis 2009, mais dont les taux liés à la communication et à la collecte ont été réactualisés en 2019 compte tenu du recrutement d'une directrice de la communication et du développement de la collecte à compter de janvier 2019.

	Missions sociales	Appel à la générosité du public	Frais de recherche de subventions	Non affecté
Direction Générale	64.1 %	1.4 %		34.5 %
Direction des ressources humaines				
- Responsable	56.1 %			43.9 %
- Assistante	67.3 %	0.2 %		32.5 %
Direction administrative et financière				
- Responsable	51.1 %	6.5 %	30.0 %	12.4 %
- Comptable	87.0 %	3.2 %		9.8 %
- Comptable / Paie	92.9 %			7.1 %
- Assistante de direction	39.4 %	5.0 %		55.6 %
Directrice de la communication et du développement de la collecte	40.0 %	50.0 %		10.0 %
Chargées de communication	80.0 %	20.0 %		
Responsable qualité				100.0%
Personnel d'entretien				100.0 %
TOTAL REPARTI (K€)	509.0 K€	75.5 K€	33.7 K€	179.1 K€

12.2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS :

Ce poste est en augmentation en 2020 (+7.5%) : 456.2 K€ ont été consacrés à la recherche de fonds, soit 31.8 K€ de plus qu'en 2019. Ce chiffre regroupe les frais d'appel à la générosité du public (422.5 K€) et les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics (33.7 K€). Les frais de recherche de fonds représentent 5.0 % du total des emplois.

12.2.1 Frais d'appel à la générosité du public :

Les frais d'appel à la générosité du public (422.5 K€) sont en augmentation de 7.1 % par rapport à 2019 (394.6 K€). Ils représentent cette année 22.0% du total des dons et mécénat qu'ils ont permis de collecter, soit un ratio en légère diminution par rapport à l'exercice précédent (22.8% en 2019). Le ratio les rapportant au total des ressources issues de la générosité du public (legs compris) est de 22.0%, chiffre en légère augmentation par rapport à 2019.

12.2.2 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics :

La somme de 33.7 K€ correspond à la quote-part du temps de travail que le responsable administratif et financier consacre à la recherche de subventions (cf. paragraphe 12.1).

12.3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT :

Les frais de fonctionnement (543.9 K€) augmentent par rapport à 2019. Ils sont constitués de :

- ✓ La part non affectée des charges de personnel du siège (179.1 K€) ;
- ✓ La totalité des autres frais de siège (364.8 K€).

Ils représentent 6.0 % du total des emplois, taux en légère augmentation par rapport à 2019.

13- AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC UTILISÉES SUR 2020

La colonne (2) du tableau "CROD" présente, en 2020, le montant total des ressources collectées auprès du public et affecté aux emplois.

Ce chiffre comprend principalement les missions sociales (1 048.5 K€, à comparer à 1 245.9 K€ en 2019), soit 54.9 % de l'affectation des ressources collectées auprès du public, dont le détail est fourni dans le tableau ci-après (en K€) :

	Emplois	Ressources hors générosité du public	Affectation des ressources issues de la générosité du public
Chemin Vert	1 224.5	1 311.1	
Îlot Val-de-Marne	961.7	924.3	37.4
AQI Paris	343.4	206.7	136.7
AQI Aubervilliers	257.6	130.3	127.3
Thuillier	894.5	944.2	
Passerelle	1 167.5	1 027.1	140.4
Les Augustins	1 216.1	1 160.7	55.4
Ateliers de l'Îlot	1 413.7	976.6	437.1
AQI Amiens	176.8	88.9	87.9
Service d'Accompagnement	12.8	12.1	0.7
Îlot Var	86.2	60.6	25.6
TOTAL MISSIONS	7 754.8	6 842.6	1 048.5

Le montant des ressources issues de la générosité du public, ainsi affecté aux différentes missions sociales, permet d'équilibrer le compte de résultat de ces missions. Une correction doit cependant être apportée à cette affectation, car les emplois de certaines missions sociales peuvent inclure une quote-part d'amortissements, concernant des immobilisations financées antérieurement par la générosité du public.

Il y a donc lieu de neutraliser le montant de ces amortissements : -177.7 K€.

De ce fait, le montant net des ressources issues de la générosité du public, affectées aux missions sociales s'élève à 870.8 K€ (920.1 K€ en 2019).

Le solde des ressources issues de la générosité du public est affecté aux :

- ✓ Frais d'appel à la générosité du public = 409.8 K€ ;
- ✓ Frais de fonctionnement = 499.3 K€ ;
- ✓ Acquisitions d'immobilisations = 129.3 K€.

14- SUIVI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2020

Cette dernière partie du nouveau CER (colonne (4) permet de suivre, d'une année à l'autre, l'utilisation faite des ressources collectées auprès du public.

Compte tenu :

- ✓ Du solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées au 31 décembre 2019 (2 596.1 K€) ;
- ✓ Du déficit de la générosité du public en 2020 (-31.2 K€) ;
- ✓ Des investissements / désinvestissements nets liés à la générosité du public en 2020 (48.4 K€) ;

Le solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées au 31 décembre 2020, s'élève à **2 613.3 K€**, en augmentation de 17.2 K€ par rapport à l'exercice précédent.

C'est ce solde qui sera repris dans le compte d'emploi annuel des ressources de l'exercice 2021. Il servira entre autres à financer, dans les années à venir, les projets en cours de l'association, notamment le plan stratégique, le développement de l'Ateliers-Qualification-Insertion et les travaux à réaliser sur nos immeubles.

15- NATURE ET QUANTITÉ DES RESSOURCES EN NATURE

L'association bénéficie, dans le cadre de ses activités d'insertion et d'aide sociale à Amiens, de dons de denrées alimentaires, destinées à l'atelier de restauration collective. Ces denrées proviennent de l'hypermarché Auchan, à Amiens, pour lequel l'association effectue quotidiennement un tri de denrées périssables et diverses autres opérations de manutention.

La valeur ainsi calculée des denrées alimentaires données à l'association s'établit à 30.1 K€, en forte diminution de 191.4 K€ par rapport à l'exercice précédent (-86.4 %). Cette forte diminution s'explique par la fin du dispositif intervenue fin février 2020.

- 1- La valorisation ne concerne que les produits étiquetés ; elle n'inclut pas les produits en vrac, dont principalement les fruits et légumes, dont l'estimation tant en poids qu'en montant suppose une organisation dont l'association n'a pas les moyens de se doter aujourd'hui ;
- 2- De nombreux produits, dont la date limite de consommation est proche ou dont l'emballage est abîmé, doivent être jetés après un deuxième tri effectué en cuisine, à leur arrivée dans les locaux de l'association ; d'autres ne peuvent être cuisinés ou servis avant leur péremption et doivent également être jetés.

Globalement, il semble raisonnable d'estimer que les denrées non valorisées d'un côté, et celles jetées ou données de l'autre, se compensent en valeur et que le montant valorisé pour les seuls produits étiquetés est représentatif de la valeur du don alimentaire de l'hypermarché.

16- ÉTAT DES EFFECTIFS BÉNÉVOLES

	ETP	EFFECTIF
AQI	0.025	4
Chemin Vert	0.064	10
Vincennes	0.034	4
Les Augustins	0.079	11
Thuillier	0.104	5
La Passerelle	0.049	3
TOTAL	0.355	37

17- INFORMATIONS CLEFS

	2020	2019	2018
Part des missions sociales par rapport au total des emplois	85.9%	86.4%	87.3%
Part des coûts de collecte dans les produits de la générosité	22.0%	18.7%	21.5%
Effectif salarié (en ETP)	122.0	137.9	137.5
Dont personnel en insertion	30.5	46.2	44.2
Total annuel des trois salaires les plus élevés (K€)	241.7	231.0	231.4
Total des rémunérations versées aux administrateurs	0.0	0.0	0.0

18- GLOSSAIRE

ACI :	Ateliers et Chantiers d'Insertion
ALT :	Aide au logement temporaire
ASP :	Agence de Services et de Paiement
AQI :	Atelier Qualification-Insertion de l'Îlot
CASF :	Code de l'Action Sociale et de la Famille
CER :	Compte d'Emploi des Ressources
CHRS :	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CRC :	Comité de la Règlementation Comptable
DACS :	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DGF :	Dotation Globale de Fonctionnement
ETP :	Équivalent Temps Plein



Association reconnue d'utilité publique

88 boulevard de la Villette • 75019 Paris
01 43 14 31 00 • maisons-accueil@ilot.asso.fr • www.ilot.asso.fr